

Appendice
(Z.)

PIECE JUSTIFICATIVE.—No. 1.

28 Janvr.

Etat de l'Argent dépensé pour convertir le Moulin Pédal de Québec en une Prison pour les Femmes, et estimation de l'ouvrage qui reste encore à faire.

Montant dépensé par les Commissaires, jusqu'à cette date	£757	8	7
Balance due à Richard Date, Menuisier et Charpentier, sur son contrat	170	0	0
Pour avoir percé une fenêtre dans le pignon du sud (comme marqué dans le plan) posé un cadre de pierre taillé, barres de fer, et pour avoir posé un cadre de pierre taillée et barres de fer à un ditto, servant maintenant comme porte d'entrée, et préparer et poser deux foyers de pierre	15	0	0
Pour réparer les murs de clôture de la Prison et du Moulin Pédal	10	0	0
Pour dépenses non prévues dans le Contrat du Charpentier et du Menuisier	20	0	0
	£972	8	7
A déduire de cette somme le montant entier de l'allocation pour le Moulin Pédal	825	0	0
Manquant pour compléter l'ouvrage	147	8	7

JAMES CHILLAS, Architecte.

PIECE JUSTIFICATIVE.—No. 2.

Québec, 8 Décembre 1828.

Estimation pour fournir cinquante lits plians de fer, demandés pour le service de la Prison Commune de la Cité et District de Québec, à être faits de la même grandeur et des mêmes matériaux que ceux maintenant en usage dans les Casernes Militaires, achevés et d'un bon travail, avec une couche de peinture, pour la somme de soixante dix shelins chaque; montant à la somme de cent soixante cinq livres courant.

Par *John Graves* et Cie.

JOHN GRAVES: